

Fiche de données de sécurité

page: 1/11

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 23.01.2012

Version: 6.0

Produit: **Acronal® 3500**

(ID Nr. 50348183/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 12.11.2018

1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

Identificateur de produit

Acronal® 3500

dénomination chimique: acResin DS 3500

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: matière première, uniquement pour usage industriel

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANYAdresse de contact:BASF France SAS
49, avenue Georges Pompidou
92593 Levallois-Perret Cedex
FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

2. Identification des dangers

Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directive 1999/45/CE ('Directive Préparations')

Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage selon les directives CE.

La classification et l'étiquetage ont été établis sur la base de contrôles réalisés avec une préparation de composition analogue.

Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Dangers possibles:

Pas de dangers particuliers connus.

Autres dangers

3. Composition / Information sur les composants

Substances

Caractérisation chimique

polymère à base de : ester acrylique

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

butane-1-ol; n-butanol

Teneur (W/W): $\geq 0,5\%$ - $\leq 1,5\%$	Flam. Liq. 3
Numéro CAS: 71-36-3	Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro-CE: 200-751-6	Skin Corr./Irrit. 2
Numéro INDEX: 603-004-00-6	Eye Dam./Irrit. 1
	STOT SE 3 (sommolence et vertige)
	STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)
	H318, H315, H302, H226, H336, H335

propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol

Teneur (W/W): < 0,5 %	Flam. Liq. 2
Numéro CAS: 67-63-0	Eye Dam./Irrit. 2
Numéro-CE: 200-661-7	STOT SE 3 (sommolence et vertige)
Numéro INDEX: 603-117-00-0	H319, H225, H336

Composants dangereux

conformément à la directive 1999/45/CE

butane-1-ol; n-butanol

Teneur (W/W): $\geq 0,5\%$ - $\leq 1,5\%$

Numéro CAS: 71-36-3

Numéro-CE: 200-751-6

Numéro INDEX: 603-004-00-6

Symbole(s) de danger: Xn

Phrase(s)-R: 10, 22, 37/38, 41, 67

propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol

Teneur (W/W): < 0,5 %

Numéro CAS: 67-63-0

Numéro-CE: 200-661-7

Numéro INDEX: 603-117-00-0

Symbole(s) de danger: F, Xi

Phrase(s)-R: 11, 36, 67

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les identifications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

4. Premiers Secours

Description des premiers secours

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des symptômes significatifs ne sont pas attendus car le produit n'est pas classé.

Dangers: Aucun risque prévu.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Pas de données disponibles.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

7. Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

La consistance visqueuse des polymères peut provoquer des perturbations dans les conduites de transfert.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle**Paramètres de contrôle**Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Se référer au Code du travail (France), circulaire sur les valeurs admises pour les concentrations dans l'atmosphère.

71-36-3: butane-1-ol; n-butanol

VLE (FR) 150 mg/m³ ; 50 ppm (VLEP-INRS (FR))

Limite donnée à titre indicatif

67-63-0: propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol

VLE (FR) 980 mg/m³ ; 400 ppm (VLEP-INRS (FR))

Limite donnée à titre indicatif

Contrôles de l'expositionÉquipement de protection individuelle

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.: la température).

Lors de la manipulation de masses fondues brûlantes porter en outre des gants de protection contre la chaleur (EN 407), p.ex. en tissu ou en cuir.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Mesures générales de protection et d'hygiène

Éviter le contact avec la peau.

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique: liquide, très visqueux(se)
Couleur: incolore à jaunâtre
Odeur: faible odeur caractéristique

Seuil olfactif:	Pas de données disponibles.	
Valeur du pH:	non applicable	
Température de solidification:	-45 °C	
Intervalle d'ébullition:	non applicable	
Point d'éclair:	87,0 °C	(DIN EN 22719; ISO 2719)
Vitesse d'évaporation:	Pas de données disponibles.	
Inflammabilité:	non inflammable	
Limite inférieure d'explosivité:	non applicable	
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable	
Température d'auto-inflammation:	env. 395 °C	(DIN 51794)
Pression de vapeur:	< 1 mbar (50 °C)	
Densité:	1,04 g/cm ³ (20 °C)	(ISO 2811-1)
Densité relative:	Pas de données disponibles.	
densité de vapeur relative (air):	Pas de données disponibles.	
Solubilité dans l'eau:	insoluble	
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):	non applicable	
Auto-inflammabilité:	non auto-inflammable	
Décomposition thermique:	Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.	
Viscosité dynamique:	env. 150 Pa.s (23 °C)	(DIN EN ISO 3219)
Risque d'explosion:	aucune propriété explosive	
Propriétés comburantes:	non comburant	

Autres informations

Miscibilité avec l'eau:	non (c-à-d <10%)	
Teneur en solide:	98 - 100 % (140 °C)	(DIN EN ISO 3251)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

Conditions à éviter

Eviter les températures extrêmes.

Matières incompatibles

Produits à éviter:

Pas de produits à éviter connus.

Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 2.000 mg/kg

Irritation

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux. Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

L'ensemble des informations disponibles ne permet pas de conclure à une action cancérogène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Ne devrait pas causer de toxicité reproductrice (d'après la composition).

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour effectuer une évaluation de l'effet de la substance sur la toxicité pour le développement.

Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

12. Informations écologiques

Toxicité

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 100 mg/l, *Brachydanio rerio* (OCDE 203; ISO 7346; 84/449/CEE, C.1)

Concentration nominale.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) > 100 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie)

Concentration nominale.

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 100 mg/l, *Desmodesmus subspicatus* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

Concentration nominale.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE50 (180 min) > 1.000 mg/l, boue activée, ménagère (Ligne directrice 209 de l'OCDE)

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Persistance et dégradabilité

Évaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Le produit est difficilement soluble dans l'eau, il peut être éliminé de l'eau par séparation mécanique en station d'épuration adaptée.

Données sur l'élimination:

0 - 10 % (28 j) (OECD 301F; ISO 9408; 92/69/CEE, C.4-D) (boue activée)

Potentiel de bioaccumulation

Évaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé.

Mobilité dans le sol (et d'autres compartiments si disponibles)

Évaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Pas de données disponibles.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Selon le règlement (CE) N° 453/2010: Le produit ne répond pas aux critères de classification des PBT (Persistant/Bioaccumulable/Toxique) ou des vPvB (très persistant/très bioaccumulable)

Autres effets néfastes

Pas de données disponibles.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable. Les prescriptions administratives locales relatives au traitement des eaux usées doivent être respectées.

Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Le numéro de code des déchets selon le catalogue des déchets européen (EAK) ne peut pas être déterminé, car il dépend de l'utilisation.

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

| Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

RID

| Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport fluvial intérieur

ADN

| Produits dangereux uniquement pour le transport fluvial (bateau-citerne) intérieur (ADNR)

Transport maritime

IMDG

| Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Sea transport

IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Transport aérien

IATA/ICAO

| Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Air transport

IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations

15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Rubrique(s) des ICPE (France) - (Fabrication et/ou Emploi et/ou Stockage): 1432, 1433

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 84

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

16. Autres informations

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur.

Texte intégral des classifications, incluant les indications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

Xn	Nocif.
F	Facilement inflammable.
Xi	Irritant.
10	Inflammable.
22	Nocif en cas d'ingestion.
37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.
67	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
11	Facilement inflammable.
36	Irritant pour les yeux.
Flam. Liq.	Liquides Inflammables
Acute Tox.	Toxicité aiguë
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H336	Peut provoquer somnolence et des vertiges.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 23.01.2012

Version: 6.0

Produit: **Acronal® 3500**

(ID Nr. 50348183/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 12.11.2018

figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.